



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

villes

Question écrite n° 100717

Texte de la question

M. Yves Daniel interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avancée de la mission de revitalisation des centres historiques. Un certain nombre de bourgs ou de villes moyennes voient leur patrimoine bâti et leurs espaces publics se dégrader, dans un contexte de faible dynamisme économique. Le patrimoine étant tout autant un élément clé de l'identité française qu'un facteur clé d'attractivité touristique, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) a créé de nouveaux espaces protégés, destinés à répondre à ces enjeux. Pour ce faire un plan national d'accompagnement de ces espaces est prévu, dont les contours devaient être arrêtés dans les conclusions de la mission concernant la revitalisation des centres historiques conduite par le sénateur Yves Dauge. Celles-ci devaient être rendues en septembre 2016. Il souhaiterait donc avoir un point d'étape sur la réalisation de ces travaux et attirer l'attention sur la nécessité de prendre en compte la notion de patrimoine dans toute sa richesse et sa diversité, celui-ci étant autant urbain que paysager, notamment dans les territoires ruraux où sa préservation peut offrir à ces derniers des retombées économiques notoires.

Données clés

Auteur : [M. Yves Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100717

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 janvier 2017

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9529

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)